

**COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER
VIVIENNE-GAILLON
04 mai 2015**

Liste de présence :

<i>Collège I</i>		<i>Collège II</i>	
Hélène DE BARMON	Oui	Christine VOS	Excusée
Sandrine WANTEN	Non	Gilles Dejean DE LA BATIE	Oui
		Marie-Laure THERRY	Oui
Marielle KHAKOULIA	Non	Catherine GARNIER- DUVERNET	Non
Muriel POISSON	Oui		
Marie-Christine MALECOT	Non		
Frank BOYER	Oui		
Hussein BENSADDEK	Non		
Gunnar STREHMEL	Non		
Pascal MUNIER	Non		
Patrice TIJOUX	Non		

Elus présents : Bruno CHARPENTIER, Maxime DES GAYETS, Jean-Paul MAUREL
Olivier MAILLEBUAU, Olivia HICKS-GARCIA

1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE

Le compte rendu de la dernière réunion est adopté à l'unanimité.

2. VEGETALISATION DE LA RUE DALAYRAC

Franck BOYER a rencontré la Direction des Espaces Verts et de l'Environnement qui accepte la végétalisation couvrant 6 pieds d'arbres en 2 jardinières pleine-terre. Il s'agit d'un projet participatif qui mise beaucoup sur des initiatives citoyennes (par exemple, pourquoi pas un pôle d'information du Conseil de quartier Vivienne-Gaillon via internet car il y a beaucoup de personnes qui passent). Jean-Paul MAUREL rappelle qu'il n'y a pas de réseau souterrain dans cette rue.

A la demande de la Commission Environnement, une représentante de la LPO est venue présenter d'autres projets de végétalisation qui ont abouti dans d'autres arrondissements (dont celui voisin du 9ème) et qui prévoient des nichoirs pour des espèces d'oiseaux territoriaux et migrateurs réintégrables en ville. Pour faire venir des oiseaux, la LPO pourrait apporter son expertise et des nichoirs. Cette expertise et ses nichoirs devraient être financés par le Conseil de quartier, la mairie ne les prenant pas en charge dans le cadre du projet de végétalisation de la rue Dalayrac.

Jean-Paul MAUREL se demande si l'expertise déjà faite dans le 9^e arrondissement ne pourrait pas être utilisée dans le 2^e.

Hélène DE BARMON constate que s'il y a bien une expertise au début du projet, le choix des habitants doit rester important et se fait confirmer que les nichoirs sont sans salissures.

Franck BOYER part du principe que les gens du quartier ont l'habitude d'avoir des jardins construits et écarte le jardin-friche jugé peu adapté au quartier. Le projet inclurait ainsi une pédagogie de la faune reposant l'expertise de la LPO. Et pourquoi ne pas végétaliser par la suite la place du 4 septembre ?

Jean-Paul MAUREL attend des propositions concernant la place du 4 septembre. Il annonce le rajout de quelques places de stationnement pour les motos dans la rue Monsigny. Concernant les motos de la place, il y a eu une campagne d'information suivie d'une autre de verbalisation.

3. POINT SUR LE BUDGET DU CQ

Maxime DES GAYETS annonce que la demande de transfert des sommes du budget investissement au budget fonctionnement faite par deux Conseils de quartier de l'arrondissement (dont Vivienne-Gaillon) a été refusée par l'Hôtel de Ville. Plus globalement, il s'agit d'une interrogation en cours dans les mairies d'arrondissement concernant l'utilisation des budgets d'investissement des Conseils de quartier. Un arbitrage est en cours suite à la demande du maire d'arrondissement fondée sur le caractère exceptionnel de la demande. Si la décision se confirmait, l'Hôtel de Ville pourrait mieux aider pour l'organisation du Bal de la Bourse.

Hélène DE BARMON demande si une partie du projet soutenu par la LPO pourrait être considéré comme investissement car le budget de fonctionnement est majoritairement absorbé par le Bal de la Bourse (environ 2.500€ sur 3.300€). Plus généralement, elle insiste sur le fait que le poids du Bal de la Bourse dans le budget de fonctionnement du conseil de quartier interdit de facto la mise en œuvre de tout autre projet. On voit en effet qu'en l'état actuel des choses, le financement du Bal de la Bourse et des nichoirs pour la rue Dalayrac sont financièrement incompatibles. Hélène de Barmon craint donc, si aucune solution n'était trouvée, que les Conseils de quartier soient démotivés à envisager des projets propres.

4. LOGO DES CONSEILS DE QUARTIER

Suite à la décision prise avec les deux autres Conseils de quartier, un logo commun a été créé par le service communication de la mairie. Celui est présenté aux membres du Conseil de quartier. Quelques remarques faites par les membres du Conseil seront transmises pour modifier marginalement ce logo.

5. PONT SUR LE PROJET « LA RUE AUX ENFANTS »

L'endroit idéal a été identifié dans la rue Colbert. Il s'agit de fermer cette rue de 8h45 à 10h30 (les plages horaires pouvant être changées) pour permettre à l'équipe pédagogique de l'école maternelle Vivienne d'avoir des activités en extérieur avec les enfants. Ce dispositif sera mis en place avant la fin de l'année scolaire.

Il est précisé que si d'autres associations désirent profiter de ce dispositif, c'est possible mais il faut avoir un projet bien défini. Il y aura des marquages au sol (pour la zone 30 et pour la rue aux enfants). La logistique suivra avec des barrières, potelets etc.

6. POINT SUR LE PLAN VÉLO

Jean-Paul MAUREL explique que des études sont en cours ainsi que pour le projet de piste cyclable à double sens dans la rue Réaumur. Il y a aussi un projet de piste à double sens cyclable sur la rue Rivoli sur l'axe Bastille-Concorde. En principe, toutes les rues de l'arrondissement seront en « zone 30 » sauf les Grands Boulevards et le boulevard Sébastopol.

Muriel POISSON suggère de renforcer les droits des cyclistes dans le contre-sens cyclables avec l'exemple de la rue des Victoires qui lui semble assez dangereuse.

Jean-Paul MAUREL constate que les esprits évoluent lentement.

Maxime DES GAYETS considère qu'il faut repenser l'aménagement de l'espace public. Il faudra rendre cohérent le plan vélo au niveau parisien et le faire connaître massivement pour avoir des changements de comportement par la suite.

Bruno CHARPENTIER remarque que le statut de la rue doit évoluer également car la chaussée n'appartient pas qu'aux voitures.

7. DIVERS

Olivier MAILLEBUAU annonce que la date de passage de l'éducateur canin n'a pas encore été fixée. Il annonce l'opération « Paris fais-toi belle » pour le 23.05 de 10h à 12 heures sur la placette du Figaro (angle de la rue de Cléry et Montmartre).

Lors de cette journée, les Parisiennes et les Parisiens volontaires participeront, avec des agents de la direction de la Propreté et de l'Eau (DPE) et de la Direction des espaces verts et de l'environnement (DEVE) au nettoyage de rues ou des espaces verts de leur quartier.

Les services de la Ville de Paris prêtent du matériel aux participants (balais, pinces à déchets, roule sac, chasubles jaune fluo très visibles, sacs poubelle...). Les déchets ramassés seront collectés de façon séparée (mégots, canettes, verre, autres), pour mieux en évaluer les quantités. La ressourcerie de Paris Centre sera également présente.

Franck Boyer remercie Olivier MAILLEBUAU pour l'installation des corbeilles de rue au niveau du 37 de la rue Vivienne et du 23 rue Saint Augustin.

Prochaines réunions du Conseil de quartier : le 15.06 et le 28.09 2015 à 20 heures en mairie d'arrondissement.